

Fédération d'élevage du cheval de sport CH - FECH

Assemblée des membres 2020 – électronique/écrite



Formulaire de votations phase **2** délais : 20.04.-11.05.2020

Remarques:

- Seuls les membres de la FECH sont autorisés à voter !
- 1 vote est valable par membre. Si un membre remplit plusieurs fois un formulaire de votes, seule la **dernière** version envoyée est prise en compte !
- Le niveau des droits de votation est automatiquement pris en compte durant le dépouillement (membres actifs x 2, membres sport x 1, membres passifs x 1)
- Les doublons pour les votes reçus par Poste et en ligne ont été contrôlés. .

Statistiques phase 2

Sorte de votations	Résultats	Résultats	Membres avec résultats			Valables	
	Totaux	invalides	Actifs	Sport	Passifs	Personnes	Voix
En ligne	87	6	72	7	2	81	153
Poste	25	0	24	0	1	25	49
Total	112	6	96	7	3	106	202

Ordre du jour point 3 : procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 18.04.2019

	Oui	Non	Abstention
Approuvez-vous le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 18.04.2019 ?	194	0	8

→ Le procès-verbal est approuvé

Ordre du jour point 4: rapports annuels 2019

	Oui	Non	Abstention
Approuvez-vous les rapports annuels du président et des responsables des départements ?	198	0	4

→ Les rapports annuels du président et des responsables des départements sont approuvés

Ordre du jour point 5: boucllement annuel 2019 – Décharge du comité

	Oui	Non	Abstention
Approuvez-vous le boucllement annuel 2019 ?	196	0	6
Donnez-vous décharge au comité ?	190	0	12

→ Les comptes 2019 sont approuvés

→ La décharge est donnée au comité

Ordre du jour point 6a: requêtes du comité

Statuts (majorité 2/3 nécessaire !)	Oui	Non	Abstention
<p>Acceptez-vous la requête du comité concernant la modification des statuts en lien avec la qualité de membre ? (Suppression de l'obligation d'appartenir à un syndicat régional pour les membres actifs)</p> <p><i>Remarque :</i> Cette modification est nécessaire dans le cadre de la reconnaissance de la FECH en tant qu'organisation d'élevage. L'ordonnance actuelle sur l'élevage exige une adhésion individuelle sans restriction pour les éleveurs. L'Office fédéral de l'agriculture OFAG a donc demandé que les statuts soient modifiés.</p>	197	2	3

→ La modification des statuts est approuvée.

L'obligation d'appartenir à un syndicat est donc supprimée.

Ordre du jour point 6a: requêtes du comité

Tarifs – Cotisations de membres (majorité simple nécessaire !)	Contre-requête de la phase 1 :	Requête comité:	Abstention
<p>Cotisations de membres plus hautes pour les membres actifs sans appartenance à un syndicat régional</p>	<p>(H. Wüthrich, Prés. PG Amt Seftigen; R. Zbinden, Prés. PG Lilienthal, C. Juillard, Prés. SE Jura DS, R. Biedermann, M.-M. Charpilloz, F. Krebs)</p> <p>CHF 300.-</p>	<p>CHF 200.-</p>	
Quelle requête approuvez-vous ?	88	105	9

→ Montant de la cotisation pour les membres sans appartenance à un syndicat **CHF 200.-** (valable dès 12.05.2020)

Ordre du jour point 6b: requêtes des membres

	Oui	Non	Abstention
Acceptez-vous la requête d'Isabel Balitzer ? (Modification du règlement du livre généalogique RLG 5: ajout du « CH » au nom à nouveau facultatif) (majorité 2/3 nécessaire !) <i>Le comité recommande de rejeter la requête de Madame Isabel Balitzer (=non). L'ajout du «CH» après le nom du poulain devrait rester obligatoire pour tous les poulains de la FECH.</i>	20	173	9

→ La requête d'I. Balitzer a été rejetée. L'ajout du «CH» après le nom du poulain reste obligatoire pour tous les poulains de la FECH. **Aucune** modification du règlement du livre généalogique.

Ordre du jour point 7: Budget 2020

	Oui	Non	Abstention
Requête de la phase 1 : Les deux ventes aux enchères des poulains doivent continuer d'être soutenues avec CHF 5'000.-. (pas de réduction à CHF 4'000.-) Justification : beaucoup de poulains sont commercialisés à un bon prix. Motivation pour les éleveurs de saillir les juments en particulier avec des étalons par le biais du permis de saillie individuel. Vente aux enchères = bon antidote contre le recul du nombre de poulains et contre les recettes en diminution de la FECH. Voir aussi requête PG Luzerner Warmblut. (par Eng, Prés. PG Luzerner Warmblut; M. Friedli, Prés. VSS, Ch. Bürki)	128	58	16
Approuvez-vous le budget 2020 selon les recommandations du comité compte tenu du résultat des votations concernant le montant pour les ventes aux enchères des poulains ?	184	4	14

→ La requête concernant le maintien du soutien des ventes aux enchères des poulains à hauteur de CHF 5'000.- a été acceptée.

→ Le budget 2020 a été approuvé, avec les adaptations concernant les ventes aux enchères des poulains.

Ordre du jour point 8: élections

Remarque : Selon les statuts, l'assemblée des membres nomme le président de la Fédération, le responsable du département élevage et au moins 3 à maximum 5 autres membres du comité.

Etes-vous d'accord avec les élections des personnes suivantes pour le comité ?
Daniel Steinmann, Rüti ZH – en tant que président → élu (jusqu'à présent)
Dr. Simone Weiss, Wädenswil – en tant que responsable du département élevage → élue (jusqu'à présent ; nouvelle en tant que responsable du département élevage)

Pour les 5 places vacantes restantes, les 6 candidats suivants se proposent.
Vous ne pouvez **voter « oui » que pour max. 5 personnes** ! le non-respect de cette consigne entraîne l'invalidité de votre vote

Dans cette partie des votations, 9 votes étaient invalides (4 actifs et 1 sport) car ils ont voté 6x « oui »
Seuls les votes « oui » sont pris en compte

Elisabeth Joss, Hindelbank → **élue**
(jusqu'à présent)

Eva Lachat, Bellelay → **élue**
(jusqu'à présent)

Marie Zeh, Sissach → **élue**
(jusqu'à présent)

Giulia Meroni, Rancate → **élue**
(nouvelle)

Jacques Perrin, St-Imier → **élu**
(nouveau)

Beat von Ballmoos, Seuzach → **pas élu**
(nouveau, proposition issue de la phase 1)

Êtes-vous d'accord avec la nomination de l'**organe de révision** ?

REVISIA AG, Bienne → **élu**

Résultats traités et enregistrés:

13.05.2020 **Anja Lüth & Brigitte Reichenbach, gérance FECH**

Contrôle des résultats :

14.05.2020 **Patricia Fux, Notaires Delafontaine et Fux, Avenches**

14.05.2020 **Scrutateurs: Roger Biedermann, Michel Dahn, Christinan Hildebrand, Reto Härdi**
Responsable bureau de votes: Hansruedi Häfliger